



## **Communiqué de presse du 10 juin 2004**

### ***Plan national contre la pauvreté et l'exclusion sociale Un débat doit avoir lieu au Conseil national.***

Au moment où le Parlement tient sa session d'été, le Mouvement ATD Quart Monde demande de façon urgente que le Conseil national débattenne lors de la session parlementaire d'automne de la motion déposée, il y a un an, par M. Paul Rechsteiner et une vingtaine d'autres conseillers nationaux qui demandait l'élaboration d'un plan national de lutte contre la pauvreté.

Le Conseil fédéral a donné un avis favorable à cette proposition, issue de la Conférence nationale sur la pauvreté (23 mai 2003). Elle a été reprise par des responsables de plusieurs organisations comme la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), l'Initiative des villes pour la politique sociale, la Caritas, l'Oeuvre suisse d'Entraide ouvrière (OSEO). Car la pauvreté et l'exclusion sociale sont une menace pour la démocratie et empêchent la réalisation des droits de l'homme pour tous.

M. Hans-Peter Furrer, président du Mouvement ATD Quart Monde Suisse, estime qu'un tel Plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pourrait être source d'une nouvelle dynamique de concertation et de coopération sociales dans ce pays. Il devrait permettre trois avancées majeures.

Tout d'abord, un tel Plan doit prendre en compte la réalité vécue par des centaines de milliers de personnes, familles et enfants qui n'ont pas accès à une véritable formation de base, à l'emploi, à la culture, à des moyens permettant de vivre dans la dignité, à un logement décent, à des soins de qualité, à une protection de la famille et de l'enfant respectueuse de chacun. Il doit donc promouvoir une politique durable et cohérente tenant compte des différentes dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

En second lieu, un tel Plan se doit d'être élaboré en partenariat étroit avec les populations en grande pauvreté. Car seul un tel partenariat permettra que ce Plan ait un impact durable. Il s'agit là d'une innovation démocratique indispensable dans la longue tradition de consultation des autorités fédérales.

En troisième lieu, un tel Plan doit permettre une politique concertée et régulièrement évaluée qui mobilise non seulement les différents niveaux de pouvoirs (local, cantonal, national), mais aussi les différents acteurs de la société civile (y compris les plus pauvres eux-mêmes).

**Contact presse : Olivier Gerhard, tél. 026 413 11 66, [Olivier.Gerhard@atdvwqm.ch](mailto:Olivier.Gerhard@atdvwqm.ch)**